



Sommaire

Une vitalité nouvelle pour le PDME

Quand l'économie va mal, il est bon de se concentrer sur des formules qui ont fait leurs preuves. C'est pourquoi il a été décidé de revitaliser le *Programme de développement des marchés d'exportation*, une initiative du gouvernement fédéral destinée à inciter et à aider les sociétés canadiennes voulant ouvrir de nouveaux marchés à l'étranger.

Le PDME reste la pierre angulaire de la politique de stimulation du commerce international du gouvernement fédéral

À la suite de nombreuses consultations avec des représentants des secteurs privé et public à travers le pays, le PDME a été restructuré de manière à mieux servir les sociétés canadiennes qui cherchent à se faire une place sur un marché international difficile. Les caractéristiques du nouveau programme sont les suivantes :

- un accès plus facile
- une procédure simplifiée pour les demandes
- plus de coûts admissibles
- un engagement à plus long terme
- un délai de remboursement prolongé.

Depuis sa création, en 1971, le PDME a aidé plus de 24 500 sociétés canadiennes à vendre pour plus de 11,3 milliards de dollars de produits et de services à l'étranger. On estime ainsi à 220 000 années personnes les emplois créés par ces ventes. Le PDME n'a jamais été un programme de subvention, de prêt ou de droit pour les entreprises canadiennes. Le nouveau PDME revitalisé promet, en plus de l'**engagement** à long terme qui est nécessaire aujourd'hui pour conquérir les marchés mondiaux, un esprit de **partenariat** et de **partage des risques** avec le secteur privé.

Plus accessible, plus simple, plus rapide

Le Programme comporte désormais quatre grands volets : Stratégie de développement des marchés (SDM), Petites entreprises ou entreprises novices à l'exportation, Soumissions pour projets d'immobilisations et Activités spéciales. La SDM est l'élément principal du nouveau PDME. Elle supprime le besoin de faire une demande